
Brevet Supérieur de Capacité pour l'Enseignement Primaire.

Numéro d'inventaire : 2008.00057

Auteur(s) : Marie-Reine Gacon

Type de document : diplôme

Éditeur : Académie d'Orléans

Imprimeur : Berger-Levrault

Date de création : 1963

Description : Feuille de papier jaunie. Trace de pliure. Cadre de frise. Texte imprimé avec mentions manuscrites. Timbre à l'encre. Paraphes.

Mesures : hauteur : 240 mm ; largeur : 320 mm

Notes : Brevet supérieur délivré le 11 octobre 1963.

Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Chartres

Nom du département : Eure-et-Loir

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux : Eure-et-Loir, Chartres

ACADÉMIE d' <u>Orléans</u>	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	DÉPARTEMENT d' <u>Essonne-et-Loire</u>
BREVET SUPÉRIEUR DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		
Le Recteur de l'Académie d' <u>Orléans</u> Attendu que <u>Mademoiselle Gacon Marie</u> est titulaire du <u>Brevet Supérieur - 1^{re} partie</u> obtenue le <u>mai 1962</u> à <u>Rabat</u> département <u>Maroc</u> VU la loi du 30 octobre 1886 ; VU la loi du 3 août 1926 ; VU la loi n° 51-515 du 8 mai 1951 ; VU la loi n° 58-520 du 3 juin 1958 ; VU l'ordonnance n° 58-864 du 20 septembre 1958 ; VU l'article 121 du décret organique du 18 janvier 1887 ; VU les articles 136, 140, 143 et 144 de l'arrêté organique du 18 janvier 1887 ; VU l'arrêté du 14 octobre 1958 ; VU l'arrêté du 5 janvier 1959 ; VU le procès-verbal de l'examen subi par l'impétrant (e) dans les conditions déterminées par les décrets et arrêtés sus-visés ; VU le certificat en date du <u>28 mai 1963</u> par lequel la Commission d'examen siégeant à <u>Rabat</u> département <u>Maroc</u> pour la <u>1^{re}</u> session de 19 <u>63</u>, atteste que <u>Mademoiselle Gacon</u> né (e) le <u>14 mai 1935</u> à <u>Alep</u> département <u>Syrie</u> a été jugé (e) apte à obtenir le Brevet Supérieur de Capacité pour l'Enseignement primaire. Délivré à <u>Mademoiselle Gacon Marie Reine</u> le présent Brevet Supérieur de Capacité Fait à <u>Chartres</u>, le <u>11 OCT 1963</u> Signature de l'Impétrant, Le Recteur de l'Académie de <u>Orléans</u> <u>M. Gacon</u> Pour expédition : l'Inspecteur d'Académie Délégué, Signé : <u>B. L.</u>		



Mod. 5513 - Berger-Levrault, Nancy (1) 512144-2-61.